



Nouvelle-Aquitaine



Ont participé à ce bulletin :

Angélique Bourdalle
Gilles Bouchaud
Laurence Dautraix
Alain Godot
Sandrine Laprie
Valérie Litaize
Yannick Le Blanc
Françoise Poirier
Yolaine Rouault

Assemblée SNETAP

- 9/03 matin
secteur
Vie Syndicale
- 18/03 AP
secteur
Pédagogie et Vie
Scolaire
- 23/03 Ap
secteur
Corporatif
- 01/04 matin
Secteur
Politique
scolaire et Laïcité
- 08/04 Ap
Assemblée
générale
conclusive

Pour s'informer

Pour être conseillé.e par les élu.es du personnel, notamment lors de son déroulement de carrière

Pour se défendre

Pour ne pas rester isolé.e en tant que salarié.e

Pour développer l'action collective et porter les revendications d'amélioration de nos conditions de travail et de rémunération

Pour défendre le service public d'Éducation.

EDITO

L'année 2020 restera ancrée dans nos mémoires comme une année d'épuisement et de lassitude. D'ailleurs, la crise sanitaire est toujours d'actualité et continue à apporter son lot de bouleversements auxquels chacun.e d'entre nous doit encore faire face.

Après trois années d'une politique éducative dégradée, les personnels ont perdu confiance et s'épuisent dans tous les services. Aujourd'hui, nous devons nous opposer à un budget en inadéquation avec les besoins réels du terrain, ce qui va entraîner la suppression de postes, la hausse des effectifs par classe et la disparition des doublages. Nous devons également faire face à des réformes qui nous sont imposées, comme l'avant-projet de loi dit « 4 D (pour 4ème étape de la décentralisation) » qui prévoit le transfert des infirmier.es, entre autres, de l'Enseignement Agricole Public aux collectivités territoriales.

Comme vous l'aurez compris, nous allons encore devoir nous mobiliser en 2021 pour la défense de l'Enseignement Agricole Public et celle de nos droits.

C'est pourquoi, plus que jamais, nous avons besoin du syndicalisme. Le SNETAP-FSU reste engagé au quotidien auprès de vous et continuera à vous apporter son soutien et son aide.

Les co-secrétaires régionaux.ales :

Yolaine Rouault, Alain Godot (Aquitaine)

Angélique Bourdallé, Sylvain Décis (Poitou-Charentes)

Isabelle Collet, Valérie Litaize (Limousin)

*A la rencontre
des adhérents*

Entretien réalisé le jeudi 17 décembre 2020

YR Bonjour Gilles, merci de te présenter ?

GB Je suis enseignant au Lycée Camille Godard, et la nouveauté, c'est que le lycée Camille Godard a rejoint l'EPL de Bordeaux Gironde, donc l'enseignement public depuis septembre 2020. En ce qui me concerne, j'ai travaillé dans le domaine professionnel dans les espaces verts auparavant ensuite j'ai été enseignant, et j'ai toujours été syndiqué.

YR Quelles sont tes attentes sur un plan syndical ?

GB Mes attentes c'est, comme on découvre un peu comment fonctionne le secteur public, de voir un peu comment tout cela fonctionne pour pouvoir relayer les informations auprès des collègues, sur les procédures en particulier les notes de services, les demandes de mutation j'ai été un peu surpris de voir la rapidité avec laquelle ça se fait car au niveau du privé, c'était beaucoup plus tardif donc avoir toutes ces informations pour relayer auprès des collègues.

YR Tu es donc un intermédiaire entre toi et tes collègues qui peut être ne sont pas syndiqués ?

GB Oui enfin syndiqués et non syndiqués, c'est vrai que par le passé j'avais un peu ce rôle car j'étais au niveau des instances des conseils interne et d'administration de l'établissement, là c'est le cas encore, je suis au conseil d'administration, donc je suis un peu dans une position de référence avec les collègues d'autant que là c'est nouveau pour eux, c'est donc un point important que j'y sois et fasse le relais.

YR Qu'est-ce que tu attends du SNETAP ?

GB J'attends la défense des enseignants, c'est vrai que là on est assez menacé, c'est assez difficile comme métier, comme statut, beaucoup d'enseignants sont un peu seuls face à leur classe et les difficultés. Et prendre conscience du fonctionnement de toutes ces instances que ce soit au niveau de l'établissement ou au niveau régional. Passer donc un maximum d'informations à tous.

YR Devant toi tu as des couples de mots, est-ce que tu peux choisir un couple de mots de nous le montrer ?

GB Je choisis « Seul ou se sentir accompagné » Je viens d'en parler un peu, c'est vrai que l'enseignant est seul par rapport à sa classe, c'est un métier où il y a un travail d'équipe mais quand on est dans la classe on peut se sentir un peu seul et après par rapport à l'administration et aux procédures et bien l'enseignant se trouve seul. Le fait d'avoir une équipe autour de lui, des référents aussi qui vont pouvoir lui donner des informations, je pense que ça c'est important, ça permet de le rassurer, de relativiser aussi les difficultés qu'il peut avoir, car on se rend compte que beaucoup de collègues ont les mêmes difficultés face au métier en fait.

YR Merci et bienvenue au SNETAP !

Des député.es et sénateur.trices de la région se sont battu.es pour défendre le budget de l'enseignement agricole

Le Ministre de l'agriculture a, quant à lui, brillé par son absence !

Dès la connaissance du projet de loi de finances 2021 et la découverte des 80 suppressions d'emploi prévues pour l'enseignement agricole (plus de la moitié pour le public dont 22 administratifs), le SNETAP FSU a multiplié ses interpellations auprès des parlementaires et a proposé des amendements pour stopper cette politique d'austérité budgétaire et de sape du service public d'éducation et de formation dans un contexte sanitaire inédit.

Relayée par les sections locales et régionales du SNETAP FSU, cette campagne d'interpellation a permis de sensibiliser les parlementaires régionaux et de mettre en avant les particularités de l'enseignement agricole public, son maillage territorial mais aussi ses difficultés pour résister aux réformes politiques et budgétaires. Cela a aussi permis d'insister sur le rôle majeur des établissements pour relever les défis à venir : renouvellement de générations d'agriculteur.trices, de défis alimentaires et environnementaux...

Des député.es et sénateur.trices mobilisé.es

Les député.es et sénateur.trices ont entendu nos arguments et jusqu'au bout ont porté des amendements pour abonder le budget de l'enseignement agricole et ainsi éviter les suppressions d'emploi, permettre tous les enseignements y compris l'accompagnement personnalisé, rééquilibrer le différentiel de subvention entre un Assistant d'Éducation de l'EN et un de l'EA. Certain.es ont même évoqué la survie de l'Enseignement agricole. Bien entendu, la défense des parlementaires de notre région ne s'est pas forcément portée vers l'enseignement agricole public, certain.es utilisant les arguments du SNETAP FSU pour faire voter un amendement en faveur du privé ! Et pourtant, ce dernier est moins touché par les suppressions d'emploi alors qu'il continue de perdre de façon conséquente des effectifs quand le public accuse seulement une très légère baisse.

Jamais autant de voix dans les assemblées se sont unies et élevées contre la politique de notre ministère.

Silence, indifférence et rejet pour seule réponse

Mais notre ministre est resté sourd et indifférent, son absence étant même soulignée par un.e parlementaire en séance plénière.

Et tous les amendements ont été rejetés par le gouvernement !

Nos établissements devront une fois de plus apprendre à faire avec des emplois en moins, dans la droite ligne du schéma d'emploi 2019/2022 qui prévoit 300 suppressions d'emploi.

Quand le public perd face au privé

Enfin, ce n'est pas le communiqué du 10 décembre 2020 du Ministre de l'Agriculture qui se félicite de l'attribution de 10,2 millions dans la cadre de la 4^{ème} loi de finances qui a pour but d'aider les établissements d'enseignement agricoles touchés par des pertes financières liées à la première vague COVID qui vont nous satisfaire. Il en faudrait 46,1 dont 26,4 pour le seul public mais une fois de plus les établissements privés ont la plus belle part de gâteau. Seuls 45 EPL vont être aidés alors que 142 sont en difficulté avérée.

Notre défi : nous battre !

Une préférence affichée pour le privé, un ministre irresponsable et absent, **plus que jamais nous devons nous battre pour l'enseignement agricole public** tous et toutes ensemble, pour que cet outil public à même de relever les défis reste debout contre les crises et contre les politiques mortifères.



Bayonne
26/01/2021

Des emplois gagés malmenés !

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les emplois gagés exerçant leurs fonctions dans les CFA/CFPPA sont placés en « Position Normale d'Activité ».

Sans réelle concertation et au dernier moment, l'administration a publié le 23 novembre 2020 une note de service sur la mise en place de la Déclaration Sociale Nominative, initiée en 2013 et entrée en vigueur dès le début de l'année. En effet, selon les services de ressources humaines du ministère de l'agriculture, la modification et le placement en PNA seraient une conséquence de la loi de simplification des administrations.

Le SNETAP-FSU, en intersyndicale, a aussitôt dénoncé cette méthode employée et a attiré l'attention sur les conséquences probables de la modification de ces emplois.

Encore un coup de Trafalgar ...

Au prétexte que cette mise en œuvre interdirait la pratique actuelle pour la rémunération des agent.es sur emploi gagé, l'administration change de manière unilatérale la position de ces agent.es, sans communication réelle ni aux intéressé.es ni aux EPLEFPA.

Le SNETAP-FSU, en intersyndicale, a aussitôt dénoncé cette méthode employée et a attiré l'attention sur les conséquences probables de la modification de ces emplois.

Les enjeux de ce passage forcé

De fait, les EPLEFPA deviennent les employeurs de ces agent.es : ils devront assurer directement leur rémunération et réaliser leurs fiches de paye. Une charge supplémentaire à assumer dans le contexte actuel déjà difficile de crise sanitaire et le risque de les mettre dans l'impossibilité de répondre à cette injonction !

D'autre part, même si l'administration affirme que cette modification ne change rien, des interrogations subsistent sur le statut des agent.es, engendrant par là, plus d'anxiété et d'insécurité pour eux.elles.

Comme le SNETAP-FSU l'a dénoncé, le passage en PNA comporte des risques : la durée de l'affectation de 3 ans renouvelables et une remise en cause des conditions de travail des agent.es.

Un projet à contrer

Pour toutes ces raisons, le SNETAP-FSU, en intersyndicale, a demandé expressément l'abandon de cette mesure et la transformation des emplois gagés en emplois budgétaires affectés dans les EPLEFPA.

A ce jour, ses sollicitations répétées sont restées lettres mortes. Mais le SNETAP-FSU utilisera tous les moyens à sa disposition pour arriver à ses fins et apporter toutes les garanties aux agent.es sur emploi gagé. Soyez-en certain.es !

Surgères, l'EPL qui ne voulait pas mourir

Les personnels ne se résignent pas à la fermeture d'une spécialité unique en France !

Depuis septembre 2018, la conduite de l'Enilia-Ensmic est confiée à une nouvelle directrice qui s'est présentée avec la volonté affichée d'impulser une nouvelle dynamique pour assurer le développement des filières de la formation agro-alimentaire. Ce qui s'est traduit dès la réunion plénière de rentrée, lors de sa prise de fonction, par une mise en avant d'idées bien arrêtées notamment concernant la mixité des publics.

Le temps des désillusions

Depuis, le temps est passé et force est de constater que 3 ans après les résultats ne sont pas au rendez-vous, ni à la hauteur des espérances des personnels. Le temps des belles paroles est révolu et loin des ambitions annoncées au départ, cette année débute avec seulement une centaine de lycéens et le gel de la classe de BTSA 1 STA Produits Céréaliers par la voie scolaire. Pourtant, cette spécialité, qui fait la fierté de l'école et a fait l'objet d'investissements très importants avec la construction d'un moulin pédagogique moderne et performant, est un pilier fondamental de sa reconnaissance notamment si l'on considère son caractère unique en France.

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette faillite du recrutement, notamment l'instabilité chronique d'une partie de l'équipe de direction illustrée par la valse des directeurs adjoints du LEGTA puisque pas moins de 3 agents se sont succédés à ce poste depuis 2019.

Pourtant, la section locale SNETAP FSU et les personnels ont tiré de nombreuses fois le signal d'alarme, à tous niveaux, sans jamais obtenir de réponses probantes capables de calmer leurs inquiétudes grandissantes quant au fonctionnement de l'école. A tel point que lors du conseil d'administration d'automne 2020, la délibération du budget prévisionnel s'est vue rejetée à une très forte majorité.

Contraint par l'urgence du calendrier

Ne se satisfaisant pas de ce simple constat d'échec et ne se résignant pas au déclin programmé de leur école, les personnels expriment la volonté de ne pas baisser les bras et s'attachent à obtenir la réouverture (dégel) de ce BTSA. Ce qui se traduit, depuis décembre dernier, par des actions volontaristes fortes, créatives et innovantes, visant d'une part, à contraindre la direction à prendre ses responsabilités et d'autre part, à proposer des actions concrètes de recrutement.

L'échéance est proche, fixée au 11 mars, date de la fermeture de Parcoursup.

Magnac-Laval : un climat social délétère

Suite à une alerte sur le climat social fortement dégradé dans l'établissement de Magnac-Laval, le SNETAP-FSU n'a pu que constater, lors d'une HMI organisée en début d'année scolaire, la souffrance au travail d'un certain nombre de personnels liée aux méthodes de management de la gouvernance de l'EPL.

Une situation catastrophique

En effet, la libération de la parole de certains agents lors de cette HMI a permis de faire surgir des brimades reçues par certains, une dégradation de service subie par d'autres mais également des problèmes d'ordre organisationnels particulièrement sur l'animalerie mais plus largement sur le site de Magnac-Laval. Il semblerait que les enseignants de techniques animalières découvrent les nouveautés sur l'animalerie en même temps que les élèves, car le conseil technique animalerie est sans cesse repoussé.

Lors de l'inspection « Hygiène et Sécurité », aucun animalier n'était en mesure de fournir le cahier des enregistrements des entrées et sorties d'animaux car une réorganisation soudaine de l'animalerie a bousculé l'agencement et le rangement sans qu'ils en soient avertis ni consultés. Le nouveau coordonnateur contractuel missionné pour piloter l'animalerie (à la place d'une enseignante en technique animalière titulaire qui la pilotait depuis vingt ans !), n'a semble-t-il pas les certificats capacitaires nécessaires pour assurer cette fonction selon les témoignages recueillis. Les agents ont également évoqué des difficultés pour intervenir dans les réunions car il n'existe pas d'ordre du jour précis, et pas de compte-rendu à l'issue de ces réunions. Certains témoignent avoir reçu des menaces de la part de la directrice du site pour celui ou celle qui oserait aller à l'encontre de ce qu'elle a décidé.

Aussi devant l'urgence de la situation, le SNETAP FSU a effectué une première demande de CHSCTREA qui a été refusée par notre autorité académique. Le motif invoqué de ce refus s'appuyait sur deux rapports ISST effectués en Juin et Octobre 2020 sur le site et une Cohs dont les conclusions ne mettaient pas en évidence des risques psycho-sociaux selon notre DRAAF.

Une expertise climat social enfin programmée

L'autorité académique n'ayant, semble-t-il, pas pris la mesure des choses quant à cette souffrance plus qu'inquiétante, le SNETAP FSU n'a pas hésité à user de l'article 40 dès le fin du mois d'Octobre. Une expertise « climat social » a alors été commandée par la DRAAF au mois de décembre. La section locale, accompagnée de membres du bureau régional et de membres du CHSCTREA, ont pu rencontrer les inspecteurs lors de cette expertise pour exposer l'ensemble des faits ayant conduit à une telle situation. A l'issue de cette expertise, une première restitution a été faite « à chaud » par les inspecteurs à l'équipe de direction qui vraisemblablement, d'après les témoignages recueillis, a déclenché la colère du directeur de l'EPL lors d'une réunion plénière programmée sur le site juste avant les vacances de Noël.

Quand trop c'est trop !

Suite à cette réunion, plusieurs agents ont alors envoyé leurs témoignages de mal-être aux membres SNETAP du CHSCTREA tant les propos menaçants proférés par le directeur de l'EPL les avaient touchés. Le SNETAP FSU a alors réitéré sa demande de CHSCTREA exceptionnel pour Magnac-Laval, qui cette fois-ci a été acceptée par notre DRAAF.

Le SNETAP a ainsi obtenu une commission d'enquête CHSCTREA sur Magnac-Laval.

Le dernier CHSCTREA s'est tenu le 22 Janvier à 10 heures en visio.

Enfin !

Ce CHSCTREA, nous l'avions demandé en urgence pour régler des problèmes de climat social sur l'EPL de Limoges Haute-Vienne et en particulier de son site de Magnac-Laval. Une première demande en octobre nous avait été refusée par le DRAAF.

Toutefois, à l'ordre du jour, il y avait en plus le point sur la Covid 19 dans nos établissements.

Il faut croire que les sujets présentés (en particulier celui de Magnac-Laval) avaient quelques raisons d'inquiéter nos administratifs. J'en veux pour preuve la présence :

du DRAAF (P. De GUENIN) et de son adjointe (B.GENIN),

du chef du SRFD (G. LEHAY) et de ses adjoint.es (J.M. CHANSON et F. REGONDAUD),

de Mme AUBRUN, de Messieurs JAMME et BETOULLE,

de 3 représentants des Directeurs (M. GARCIA, M. FERRAND, M. JACQUES)

de l'ISST (Mme NARDOT PEYRILLE), de la médecine du travail (M. TARABOULOS) et de l'assistante sociale (Mme LAPIERRE).

Quand l'ordre du jour prend des formes peu conventionnelles

La DRAAF a présenté les chiffres sur la Covid 19. Ces chiffres sont-ils fiables ? On peut supposer que oui malgré une présentation très légère et peu précise de leur part. A notre question sur les tests, la réponse est que la DRAAF a formé deux infirmières en Nouvelle-Aquitaine !!! Il faudra encore attendre.

L'autre point à l'ordre du jour : le climat social sur l'EPL de Limoges Haute-Vienne. Il n'a pas été présenté par la DRAAF qui a prié le SNETAP-FSU de présenter le dossier, ce qui est une première !

Nous avons donc exposé les faits que nous connaissions et sur lesquels nous avions des courriers de collègues (essentiellement de Magnac Laval), des copies d'arrêts de travail, des compte-rendus d'entretiens, mais également des témoignages de nos camarades du SNETAP-FSU qui nous avaient alerté.es sur les dérives « autocratiques » du Directeur de l'EPL et de ses adjoint.es et qui pouvaient faire craindre le pire (menace de suicide de la part d'un collègue). Nous avons également participé à un entretien collectif avec les inspecteurs lors de l'expertise du climat social du site de Magnac-Laval.



A aucun moment, nous n'avons évoqué les termes de harcèlement ou de sanction. Nous sommes, je crois, resté.es calmes et non agressif.ves dans notre présentation.

Nous avons conclu en maintenant notre demande de visite d'une délégation du CHSCTREA sur les sites de Magnac-Laval et de Limoges, rappelant que notre souhait était une amélioration très nette du climat de travail sur l'ensemble de l'EPL, afin que nos collègues puissent travailler dans des relations sereines.

La première réponse de la DRAAF a encore été : non, pas de visite même si c'est le droit le plus strict du CHSCTREA, malgré l'appui de notre collègue de FO.

Il a fallu plusieurs interventions de la médecine du travail et de l'assistante sociale entre autres, pour que le DRAAF consente à appliquer le droit en autorisant la création d'une commission de visite comprenant des membres du CHSCTREA. Nous souhaitons que cette visite se fasse rapidement et qu'il y ait dans cette commission 6 représentant.es des personnels (3 SNETAP au moins).

Les 4 dossiers de demande de protection fonctionnelle du même EPL qui ont été demandés fin 2020 sont toujours dans sans réponse précise de la DRAAF. Les collègues concernés sont dans une attente insoutenable.

Encore un CHSCTREA difficile...

Nous sommes ressorti.es partagé.es entre le sentiment de ne pas avoir été écouté.es encore une fois et le fait d'avoir obtenu quand même une visite. Mais tous les dossiers ne sont pas réglés pour autant.

Et quelques doutes...

Nous avons également le sentiment que la DRAAF soutient l'équipe de Direction de l'EPL en essayant de gagner du temps en permanence.

Même si...

Depuis, il semble qu'il y ait quelques améliorations dans les relations entre le Directeur de l'EPL et une partie des personnels ; ce qui indiquerait que notre action et notre soutien aux personnels n'aient pas été vains. Toutefois, il nous faut rester vigilant.es car tous les dossiers ne sont pas réglés et les dégâts occasionnés par ce type de management sont très lourds.

A noter lors de ce CHSCTREA, le silence absolu de nos collègues de l'UNSA et de la CFDT.

Enfin une issue possible

Pour ceux et celles qui auraient encore des doutes, n'hésitez pas à faire appel à nos instances car dans le cas décrit ici, sans un CHSCTREA exceptionnel, il n'y aurait pas eu de commission d'enquête, et aucune raison pour que les choses ne changent. Or dans notre cas, on peut espérer que les tensions et la souffrance au travail soient résolues bientôt.

<https://snetap-fsu.fr/Adherez-au-Snetap.html>

Nous apprenons le décès de notre collègue et camarade Didier Laforge au moment où nous bouclons notre bulletin. Son décès s'ajoute à la situation déjà fragile du lycée de Magnac Laval.

Le SNETAP-FSU présente ses condoléances à ses proches et soutiendra la section.